



**Atelier technique tripartite de l'OIT sur l'impact  
de la crise alimentaire sur le travail décent  
Genève, 5-6 mars 2009**

Présentation par Sue Longley, UITA

L'UITA est ravie d'avoir l'opportunité de présenter son point de vue à l'occasion de cette réunion interinstitutionnelle sur la crise alimentaire. Nous tenons à remercier une fois encore l'OIT d'avoir convoqué la réunion et les autres organismes des Nations Unies d'y assister. Les présentations et les discussions que nous avons eues ce matin ont certainement été riches en enseignement et en idées nouvelles en vue de futurs travaux. Nous nous félicitons particulièrement de ce que, dans sa déclaration, M. David Nabarro, coordonnateur de l'Equipe spéciale des Nations unies sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire (UN HLTF), considère qu'elles doivent réexaminer le Cadre global d'action (CGA) depuis la perspective de l'OIT, en particulier le rôle que doivent jouer les normes et les droits internationaux du travail.

L'an dernier, à l'occasion du panel de haut niveau sur la crise alimentaire de la Conférence internationale du travail, l'UITA a également été invitée à prendre la parole. Le texte est disponible et il n'est pas nécessaire d'en reprendre l'analyse, en revanche nous pouvons dire que l'analyse a été confirmée par les événements ultérieurs.

L'année dernière, on a dit (faussement) aux travailleurs/euses agricoles et aux pauvres ruraux et urbains, que le doublement voire triplement de leurs dépenses alimentaires était dû à des pénuries. La prospérité croissante et l'augmentation de l'appétit de l'Inde et la Chine seraient derrière l'augmentation de la faim dans le monde. Depuis lors, les prix des denrées alimentaires ont diminué, mais n'en demeurent pas moins trop élevés. À présent, on nous dit que des récoltes record en 2008 pourraient donner lieu à de nouvelles augmentations de prix, parce que les producteurs diminueraient les surfaces mises en culture. Alors, une fois encore, on s'aperçoit que, quelle que soit la tendance des prix, à la hausse ou à la baisse, les travailleurs/euses agricoles – ceux/celles qui contribuent à nourrir le monde – se retrouvent toujours au seuil de la famine.

Rares étaient ceux qui, en mars dernier auraient prédit que le monde allait entrer dans la plus grave crise économique systémique depuis la dépression des années 1930. Une dépression qui a vu les prix des produits agricoles et des matières premières décliner de manière continue, jetant dans la misère la plus noire et chassant de la terre des millions de personnes. L'agriculture, qui est capable de produire simultanément récoltes abondantes, misère et pauvreté, reste la clef de voûte de l'échec économique et social.

L'éclatement de la bulle des matières premières l'année dernière, a provoqué une fuite massive des spéculations des marchés à terme. Il a également entraîné une baisse des prix du pétrole, dont l'augmentation exponentielle a été l'un des moteurs des biocarburants. Les mesures incitatives - qui ont favorisé l'essor des biocarburants, grands consommateurs de céréales - prises par les

Etats à grands coups de subventions ont fait monter les prix et épuisé les stocks d'aliments, tout en gonflant les bénéfices des négociants et de l'industrie de transformation primaire. Elles sont désormais moins marquées, mais la concurrence entre nourriture et carburants continue de peser sur la balance de la sécurité alimentaire. C'est pourquoi, l'UITA s'est jointe l'année dernière, à l'appel demandant un moratoire sur l'expansion des biocarburants, en attendant une évaluation complète de l'impact social, environnemental et sur l'emploi.

Les gouvernements et les investisseurs du secteur privé se livrent désormais à une course aux acquisitions des terres agricoles de qualité pour produire à l'exportation, mettant encore plus à mal la sécurité alimentaire. Les pays les plus pauvres du monde se battent pour vendre ou louer d'énormes étendues de terres pour produire une nourriture à laquelle leurs citoyens ne goûteront jamais.

L'autosatisfaction n'est pas de mise. Si la convergence de la spéculation et des biocarburants a provoqué l'hyperinflation, nous ne pouvons pas rester les bras croisés, regarder comment l'argent se volatilise, et conclure que le problème s'est résolu de lui-même grâce aux mécanismes de correction du marché. Les aliments et les travailleurs/euses de l'alimentaire ont été engloutis/es par la volatilité des marchés de capitaux mondiaux. Ces marchés doivent être strictement réglementés de toute urgence pour empêcher qu'une nouvelle catastrophe ne se produise. Il est temps de couper le cordon ombilical reliant le pétrole et l'agriculture, afin de pouvoir aller vers des méthodes de production plus durables, arrêter le changement climatique et sauver les terres arables et les ressources en eau qui disparaissent à vue d'oeil. Ce sont là aussi les préoccupations quotidiennes des travailleurs agricoles.

Avons-nous avancé depuis Juin dernier? Lorsque le secrétaire général de l'UITA, Ron Oswald, a pris la parole à l'occasion de la Conférence de haut niveau sur la crise alimentaire, il a dénoncé l'absence totale des véritables acteurs économiques et sociaux dans les orientations politiques de la FAO en vue du Sommet mondial de l'alimentation. Les marchés s'y trouvent bien, mais pas les entreprises ; le capital, mais pas les investisseurs ; les gouvernements et les stocks alimentaires, mais ni l'OMC ni le FMI.

Maintenant l'Équipe spéciale de haut niveau et le CGA sont là, mais, comme nous l'avons entendu aujourd'hui, il y a des absences notoires. Il y a des parties prenantes, les affamés, les personnes vulnérables, mais pas les travailleurs/euses agricoles, alors même que selon les estimations de l'OIT, le nombre de salariés/es de l'agriculture s'élève à 700 millions de femmes et d'hommes, qui produisent les aliments que nous mangeons, mais qui souvent ne peuvent pas se permettre de les acheter. Leur nombre est en fait plus élevé, si l'on considère que la survie de nombreux petits producteurs ruraux dépend en fait d'un salaire saisonnier ou temporaire. La plupart du temps, les travailleurs, transformés en « planteurs », dépendent complètement de leurs anciens employeurs pour les intrants, les ventes et le crédit.

M. Nabarro a parlé des lacunes et des contradictions du CGA; j'aimerais pour ma part apporter quelques précisions à ce sujet: le CGA aborde les questions des réseaux de protection sociale, mais aucunement la violation systématique du droit fondamental des travailleurs/euses agricoles à se protéger eux-mêmes et leurs familles en exerçant leur droit collectif de s'organiser en syndicats et négocier collectivement avec les employeurs. Il n'est fait aucune mention de l'exclusion formelle des travailleurs/euses agricoles des systèmes de relations professionnelles et de la sécurité sociale, y compris dans des pays qui figurent parmi les plus riches du monde. Le gouvernement de l'Ontario, au Canada, a récemment demandé à la Cour suprême du pays de faire respecter l'exclusion des travailleurs agricoles de la province de la législation sur les relations professionnelles, en s'abstenant de les classer comme «employés» aux fins de la négociation collective. Étant donné que le droit de tout/te travailleur/euse d'adhérer à un syndicat est, comme tous les droits de l'homme, inhérent à leur humanité, ce que l'on demande en fait à la cour est de décider si les travailleurs/euses agricoles sont en fait des êtres humains, ou des humains précaires à temps partiel, qui se dépouillent de leur humanité lorsqu'ils travaillent pour produire de la nourriture.

Le CGA se concentre sur la pauvreté et la faim, mais ne contient qu'une référence unique aux salaires : référence qui met en garde contre les effets potentiellement déstabilisateurs des augmentations de salaire! L'UITA estime que les travailleurs/euses agricoles ont besoin d'un salaire de subsistance, et qu'un salaire minimum vital pour les travailleurs agricoles est un élément clé dans la lutte pour la sécurité alimentaire.

Depuis que les émeutes de l'année dernière ont remis la faim à l'ordre du jour des politiques, les recherches, dont certaines sont excellentes, sont allé bon train. Toutefois, nous n'avons pas encore vu une approche de la faim, qui se fonde sur la reconnaissance du simple fait que l'un des principaux outils pour éradiquer la malnutrition est le travail décent pour les salariés/es de l'agriculture. La faim sévit essentiellement dans les zones rurales, et les travailleurs/euses agricoles sont parmi ceux qui souffrent le plus de l'insécurité alimentaire. Ils/elles ont faim parce qu'ils/elles sont pauvres, et ils/elles sont pauvres parce que leurs droits fondamentaux, y compris leurs droits collectifs en tant que travailleurs/euses, sont violés au quotidien.

Ces travailleurs/euses ne sont pas des victimes passifs/ves, vulnérables. S'ils/elles avaient la possibilité d'exercer les droits qui leur sont refusés, ils/elles seraient en mesure de réorienter de fond en comble le système de production alimentaire dans la direction de la durabilité sociale et environnementale, qui est essentielle pour leur propre existence, et celle de nous tous. Aujourd'hui, l'agriculture tue, mutile, empoisonne et contamine les organismes, la vie et l'environnement de ceux qui produisent notre nourriture. Progresser dans la lutte contre la faim signifie défendre le travail décent dans l'agriculture.

Lors du sommet de Madrid, le Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a appelé à une mise en place d'une "troisième voie" en réponse à la faim dans le monde, "le droit à l'alimentation, comme base pour l'analyse,

l'action et la reddition de comptes". Il faut s'en féliciter, mais il ne faisait que réaffirmer quelque chose qui est déjà ancré dans le droit international et la Charte de l'Organisation des Nations Unies. Les obligations relatives aux droits humains des gouvernements priment sur toutes les autres obligations découlant des traités. Les gouvernements ont l'obligation de protéger, défendre et promouvoir le droit à l'alimentation. Cette obligation inclut le droit à l'alimentation de ceux qui produisent de la nourriture. C'est pour cela que la réalisation du travail décent dans l'agriculture est fondamentale si l'on veut progresser dans la lutte contre la faim. Pour éviter un nouvel échec, l'OIT, en tant que seule organisation des Nations unies qui a un mandat en matière de travail, doit être activement impliquée dans la lutte pour le droit à l'alimentation.

Quatre organismes des Nations Unies s'occupent désormais d'alimentation. Le partenariat mondial pourrait ajouter une couche supplémentaire. Leur contribution à la réduction de la faim et la malnutrition ne sera efficace que dans la mesure où elle est solidement ancrée dans un cadre des droits de l'homme - et il convient de rappeler qu'après les Conventions de Genève sur les droits des détenus, les conventions de l'OIT sont la plus ancienne composante normative en matière de droits de l'homme.

Il ne suffit pas de parvenir à un consensus au sujet des biocarburants, encore faut-il que ce consensus se fonde sur la primauté des besoins humains et des droits de l'homme, y compris le droit à l'alimentation et le droit à l'alimentation pour les travailleurs/euses de l'alimentaire.

Il ne suffit pas réglementer les marchés, il faut que la réglementation ait pour but la promotion des droits à l'alimentation.

Il ne suffit pas d'investir dans l'agriculture, il faut se demander: quels investissements et pour qui? Il ne suffit pas de relier les producteurs d'aliments aux marchés nationaux et internationaux, il faut voir en quoi consistent exactement ces liens, et s'ils contribueront à élever le niveau de vie, ou à améliorer l'accès à des aliments nutritifs à prix abordables, à améliorer la durabilité, et à promouvoir les droits des travailleurs...

Il ne suffit pas parvenir rapidement aux objectifs de la ronde de négociation de Doha de l'OMC, encore faut-il que ce "consensus" contribue à faire avancer le droit à l'alimentation, et notamment le droit à l'alimentation des travailleurs/euses. Si ce n'est pas le cas actuellement, alors nous sommes contre.

L'UITA a longtemps plaidé pour la création d'un Conseil de sécurité économique et social au sein de l'Organisation des Nations Unies, pour faire respecter la primauté du droit. Compte tenu de l'ampleur des défis auxquels nous sommes confrontés - la faim dans le monde, la dépression mondiale, la destruction de l'environnement, et les violations des droits fondamentaux - cette idée est plus que jamais d'actualité.

M. Salazar a dit ce matin que l'emploi est le moyen le plus efficace de sortir de la pauvreté. Je suis entièrement d'accord, mais pense que nous devons aller

plus loin dans le débat. L'OIT et d'autres organisations disposent de statistiques sur les bas salaires dans agriculture – jusqu'à 1 USD par jour... Des salaires de misère, non seulement pour les journaliers/ères, mais pour les travailleurs/euses des plantations. La seule solution est la négociation collective. Les travailleurs agricoles sont trop souvent exclus de la négociation collective, le CGA doit reconnaître le besoin de renforcer la capacité de négociation collective des syndicats afin de parvenir à des salaires de subsistance, un outil essentiel pour atteindre la sécurité alimentaire des travailleurs/euses agricoles salariés/es. Dans ses remarques, M. Olivier de Schutter, rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'alimentation, a insisté sur ce point. La faim dans le monde d'aujourd'hui, a-t-il dit, n'est pas due à une quelconque pénurie alimentaire, mais au manque de pouvoir d'achat des travailleurs/euses.

L'UITA n'a pas grande expertise dans le domaine de l'agriculture des petits/es propriétaires, mais nous sommes conscients qu'il faut renforcer ce chapitre. Ce n'est là, toutefois, qu'une partie de la solution. Pour les travailleurs/euses agricoles, la solution à l'insécurité alimentaire passe par une augmentation de leur pouvoir d'achat. Cet objectif peut être atteint grâce à différents outils, y compris les régimes de protection sociale, mais pour nous, la clé est la négociation collective. Notre contribution essentielle et l'élément que nous aimerions le plus voir repris au CGA, c'est l'application des normes de l'OIT sur la liberté d'association et de négociation collective.

En conclusion, et dans le contexte plus limité de ce débat et du rôle des organismes de l'ONU, le Groupe des travailleurs demande instamment que:

- le droit à l'alimentation soit mis au cœur des politiques interinstitutionnelles, et que ces politiques soient régulièrement analysées afin de s'assurer qu'elles contribuent à promouvoir le droit à l'alimentation;
- les activités interinstitutionnelles pour faire face à la crise alimentaire doivent s'atteler à la sécurité alimentaire et aux besoins en matière d'emploi des travailleurs/euses ruraux/ales, tout en reconnaissant le rôle essentiel qu'ils jouent dans la satisfaction des besoins alimentaires mondiaux et la garantie d'un système alimentaire durable;
- le Conseil d'administration de l'OIT demande au Directeur général de formaliser la relation entre l'OIT et de l'équipe spéciale des Nations Unies. La contribution de l'OIT devrait porter essentiellement sur ses domaines d'expertise, y compris le VIH / SIDA sur le lieu de travail et l'élimination du travail des enfants dans agriculture;
- le rôle stratégique des femmes dans la production, la préparation, la transformation, la commercialisation et le négoce de denrées alimentaires doivent être intégrés dans les politiques et leur mise en œuvre;
- une coopération interinstitutionnelle visant à recueillir et examiner minutieusement les données statistiques sur la main-d'œuvre rurale, les marchés du travail rural et les entreprises en milieu rural, pour aider à façonner les politiques nationales et internationales relatives à la sécurité alimentaire. Conformément à son mandat, l'OIT devrait mener une étude

sur l'impact de la crise alimentaire sur l'emploi, les moyens de subsistance et les principes et droits fondamentaux au travail; </ li>

- <li> L'Equipe spéciale des Nations Unies et les organismes travaillant sur la sécurité alimentaire mondiale, sont encouragés à recourir aux réseaux d'employeurs et d'organisations de travailleurs, au niveau national et international, lors de l'élaboration de politiques et pour s'assurer que les résultats des politiques parviennent à destination. Ils sont encouragés à impliquer les employeurs et les organisations de travailleurs dans l'élaboration et la livraison des plans nationaux </ li>
- </ Li> et, enfin, que l'OIT doit contribuer aux travaux du Partenariat mondial sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition en particulier dans les domaines de l'emploi, les principes et droits fondamentaux au travail, la protection sociale et l'élimination du travail des enfants dans l'agriculture </ li> </ ul>.

Nous recommandons que le Plan d'action élaboré par le Comité de l'emploi rural pour la réduction de la pauvreté de la CIT de l'année dernière soit utilisé pour façonner la contribution de l'OIT à la CGA. Nous pensons que le procès-verbal reflète les discussions telles qu'elles se sont déroulées ici et souhaitons que son contenu soit transmis au Conseil d'administration et au directeur général l'OIT.

Merci.